

Cruguel

Bulletin municipal d'informations

Décembre 2025



En cette période de « jachère » de communication liée à la pré-campagne électorale, période où il nous est difficile de présenter nos réalisations ou nos projets, je peux tout de même vous dire avec joie et fierté que l'essentiel du programme 2020-2026 a été mené à bien : le lotissement, la restauration de l'ancien commerce en MAM qui sera achevée en mars prochain, le nettoyage de la parcelle au fond de l'étang, l'aménagement du parking de la salle, l'entretien des voiries, l'embellissement du bourg par le fleurissement... autant d'avancées qui ont façonné notre quotidien.



Devrais-je alors me contenter d'un message très sobre, d'une simple « Bonne année et bonne santé » ?

Je pourrais, mais ce serait passer sous silence l'énergie, la détermination et l'envie sincère qui ont guidé chacune de nos actions au service du bien commun, du bien-être de tous, et de la valorisation de notre belle commune.

Nos engagements pour améliorer Cruguel et notre qualité de vie ont été tenus, malgré la baisse constante des dotations de l'État et les nombreuses contraintes administratives. Vous trouverez d'ailleurs le détail de ce travail dans ce bulletin municipal.

Je ne reviendrai pas sur les difficultés financières que nous avons su anticiper avec prudence ni sur les moments plus tendus qui ont marqué le mandat. Je préfère souligner la ligne directrice qui nous a accompagnés : une gestion sérieuse, simple et saine, ne pas dépenser plus que ce que l'on a.

Très sincèrement, c'est un immense honneur pour moi d'être le maire d'une commune où chacun, chaque Cruguelloise et chaque Cruguellois, compte de la même manière.

Je suis fier d'avoir été à vos côtés pendant ces six années, et je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordée.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude envers nos associations : leurs repas, leurs événements sportifs, leurs spectacles ont animé nos week-ends et donné vie à notre commune. Grâce à elles, Cruguel reste dynamique et rayonne bien au-delà de ses frontières.

Que l'année 2026 soit douce et lumineuse pour vous tous. Qu'elle vous apporte de l'amour, de l'amitié, du bonheur, de l'humanité, la réussite de vos projets... et bien sûr cette bonne santé si précieuse.

Le Maire,
David BOULVAIS

> RESPONSABLE DE LA RÉDACTION

David BOULVAIS

> RÉDACTION

Municipalité de Cruguel

> CREDIT PHOTOS

Mairie de CRUGUEL, Associations,
©Jean Yves de CHATEAUVIEUX
que nous remercions chaleureusement
pour ses très belles photos

Mairie de CRUGUEL

17 rue de la Mairie - 56 420 CRUGUEL
02 97 73 01 48 contact@mairiecruguel.fr
www.cruguel.fr

Les horaires d'ouverture :

Lundi	8H30-12H30	14H00 – 18H00
Mardi	8H30-12H30	Fermée
Mercredi	Fermée	Fermée
Jeudi	8H30-12H30	14H00 – 18H00
Vendredi	8H30-12H30	14H00 – 18H00
Samedi	Fermée	Fermée

SOMMAIRE

- Mot du maire.....3
- Les principales décisions
du conseil municipal.....4 à 10
- Informations municipales.....10 à 15
- État civil.....16
- Urbanisme.....17 et 18
- Démarches administratives.....18 à 24
- Les artisans/ commerçants
et services sur la commune.....25 à 27
- Rétrospective 2025.....28 à 31
- Bibliothèque.....32
- Ploërmel Communauté33 à 35
- Les associations36 à 41
- Écoles.....42 à 46
- Calendrier des manifestations 2026.....47



Crédit photo : Jean Yves de Chateaufieux

Subventions aux associations

Organisme	Montant accordé en 2025
Asso. Sportive de Cruguel (ASC)	1 500 €
Cruguel Pétanque Club	200 €
Cyclo-cross de Cruguel	200 €
APEL Cruguel - voyage scolaire	20 € / jour / élève de CRUGUEL
APEL Cruguel - arbre de Noël	6 € par élève de CRUGUEL
Les Ajoncs d'or	220 €
Ass. Communale de Chasse Agréée (ACCA)	260 €
ACCA (chasse) pour piégeage de ragondins	300 € (150 € par piégeur FDGDON seulement 2 piégeurs en 2025)
Ô bon Kru	200 €
Amicale des donneurs de sang - JOSSELIN	30 €
Organismes de formation des jeunes (CFA, chambre métiers)	50 €/ élève de Cruguel
Tref'futé (asso foyer de vie Les Cygnes)	50 €
Ligue contre le cancer	100 €
Mémoires du Pays de Josselin	70 €
Association hors commune pour sport ou loisirs n'existant pas sur la commune	10 € par enfant (mineur) de Cruguel
Le souvenir français - Comité du Pays de Josselin	0,10 € par habitant soit 67,10 €
Banque Alimentaire du Morbihan	85 € (adhésion selon convention avec CCAS de Josselin) + refacturation des denrées facturées
Centre d'Incendie et de secours de Josselin - Création de la section des jeunes sapeurs-pompiers	100 € (subvention exceptionnelle)

Communes du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB) - Plan d'Aménagement Patrimonial (PAP)

L'association des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » dans le cadre de sa convention d'objectifs avec la Région a défini un plan d'actions, dont les Plans d'Aménagement Patrimoniaux, qui doivent être validés à l'échelle de la commune pour la période 2025-2028.

La conservation du patrimoine ne peut plus seule constituer un critère d'intervention

financière pour les partenaires institutionnels. Il faut l'accompagner d'actions de valorisation innovante, créative ou expérimentale.

Les aides à la restauration du bâti ancien, au titre des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, ne seront accordées qu'aux projets inscrits dans ces plans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider ce Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2025-2028.



Demande de location d'un terrain

La commune est propriétaire de la parcelle ZI 207 (depuis le 28 février 2018) – surface totale : 1.50.00 a. La parcelle est composée d'une partie boisée et d'une partie « labour » d'environ 6 100m².

Mr Didier RETO est titulaire d'un bail de location depuis 2018. Il nous a fait part, qu'il souhaite céder ce bail à son fils, Monsieur Romain RETO.

Le conseil municipal accepte de louer la dite parcelle (partie « labour ») à Mr Romain RÉTO. Le montant du fermage est de 120€ l'hectare soit 73,20€/an.

Déclassement du domaine public – vente d'un chemin – précisions sur acquéreur

Monsieur Fabrice CARO, intéressé à l'affaire, sort de la salle.

Vu la délibération en date du 29 mars 2024, le conseil municipal avait validé la vente du chemin rural n°2 de la Ville au Lau (vers la Butte) à Mr Fabrice CARO (préalablement déclassé du domaine public suite à une enquête publique).

Maitre DREAN- GUIGNARD, notaire à PLUMECLEC était chargée de préparer l'acte de vente et nous a alerté sur un point : le géomètre a constaté que les limites du chemin étaient en partie, englobée dans la propriété des consorts CARO (Claude, Thérèse et Fabrice CARO) (différent de Fabrice CARO)

Le conseil municipal accepte de modifier les acquéreurs comme suit :

Acquéreur	Parcelle	Surface	Prix de vente
Fabrice CARO	ZM 254	4 904 m²	13 419.05 €
Consorts CARO (Claude, Thérèse et Fabrice)	ZM 253	26 m²	71,14 €
TOTAL		4 930 m²	13 490,19 €

Délibération portant autorisation de signature de la Convention générale d'utilisation des missions facultatives proposées par le centre de gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan développe en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs (édition des bulletins de paye, médecine préventive, archivage, service intérim, prestation RH ...).

L'accès à ces missions est assujéti à la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent le Maire à signer la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan, ainsi que les actes subséquents (convention complémentaire, proposition d'intervention, formulaires de demande de mission etc.).



Centre de Gestion de la Fonction Publique
Expertise et Conseil en Ressources Humaines
au service des collectivités territoriales

Les Landes – demande d'occupation

Mr Dominique MAUNY a découvert un ancien lavoir qui était enseveli sous la végétation. – cet ouvrage est situé sur la parcelle ZB 64 – 110 m² (la commune n'est pas propriétaire, il s'agit d'un commun de villages). Le conseil municipal ne s'oppose pas à la mise en place d'une clôture mais Mr MAUNY devra s'engager à maintenir en état ce patrimoine.

D'autre part, la commune est propriétaire des parcelles cadastrées ZC 251-253 sur lesquelles existe un ancien puit. La commune réitère son choix de conserver ces parcelles.

Réparation du mur du cimetière

Suite aux fortes pluies, une petite partie du mur d'enceinte du cimetière s'est écroulée. La réparation est effectuée par l'entreprise EF Rénovation pour 2 300 € HT – 2 760 € TTC



Versement d'une subvention au CCAS

Une subvention d'un montant de 3 200 € est accordée au centre Communal d'Action sociale, afin d'équilibrer les comptes.

Avis sur une installation classée pour la protection de l'environnement (SCEA des ACACIAS à BILLIO)

Par arrêté préfectoral en date du 3 mars 2025, une consultation du public est organisée pour un dossier de demande d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, par la SCEA DES ACACIAS, dont le siège social est situé au lieu-dit « Les-treha » 56420 à BILLIO, en vue d'exploiter à cette adresse, un élevage porcin comportant 3 167 animaux équivalents.

Cette consultation a lieu à la mairie de Billio du mercredi 26 mars au mercredi 23 avril.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal n'émet aucun avis sur la demande d'enregistrement.

Fixation des tarifs pour les sorties de l'été

Suite à la réunion de la commission « animation » du 12/03/2025, une sortie est prévue à destination des enfants de 8 à 17 ans, le 31/07/2025 au Parc Astérix.
Le conseil municipal décide de fixer la participation familiale à 45 euros par enfant.

Ouverture d'un budget annexe pour la création d'un lotissement communal « Le Clos des Châtaigniers »

L'instruction budgétaire et comptable M57 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations. En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. La comptabilité de stock sera tenue selon la méthode de l'inventaire intermittent
Cela permet de ne pas bouleverser l'économie du budget principal de la collectivité, et d'individualiser l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération.
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident
-d'approuver la création d'un budget annexe pour le lotissement « Le clos des châtaigniers »
-d'assujettir ce budget annexe à la TVA
-d'autoriser le Maire ou son représentant à déposer l'ensemble des pièces constitutives du lotissement auprès de Maître DREAN-GUIGNARD, notaire à PLUMELEC, auquel est confié le soin de rédiger les actes de vente.

Rattachement du CCAS de CRUGUEL au budget de la commune pour l'envoi des documents budgétaires

A compter de 2026 les comptes de gestion (CG) et comptes administratifs (CA) actuels seront fusionnés et remplacés par le compte financier unique (CFU)

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal AUTORISENT le rattachement du CCAS de CRUGUEL au budget de la commune pour l'envoi des documents budgétaires.

Fixation des taux d'imposition des taxes locales directes pour 2025

Comme évoqué lors de la réunion de travail « finances », le 20 mars dernier, les taux votés par le conseil municipal n'ont pas augmenté depuis 2009.
Vu la hausse des couts de l'énergie, vu la baisse du montant des droits de mutation perçus, vu le retrait des subvention « Programme de Solidarité Départementale » de la part du conseil départemental, et afin de maîtriser l'équilibre budgétaire et de dégager une capacité d'autofinancement, Les taux suivants sont validés :

	2025
TAXE FONCIER BATI	32.70
TAXE FONCIER NON BATI	39.89
TAXE HABITATION RES SECONDAIRES	14.12

Approbation des comptes administratifs 2024

COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	597 270,26 €	309 939,66 €
Recettes	667 035,76 €	136 759,34 €
Résultat 2024	69 765,50 €	-173 180,32 €
report 2023	434 268,72 €	-66 355,26 €
Résultat cumulé	504 034,22 €	-239 535,58 €

LOTISS HIRONDELLES	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	50 845,80 €	29 684,37 €
Recettes	45 188,37 €	50 845,80 €
Résultat 2024	-5 657,43 €	21 161,43 €
Report 2023	10 903,75 €	-50 845,80 €
Résultat cumulé	5 246,32 €	-29 684,37 €

Les budgets primitifs 2025

Budget principal commune :

Recettes et dépenses de fonctionnement	749 267 €
Recettes et Dépenses d'investissement	1 428 219,95 €

Lotissement des hirondelles :

Recettes et dépenses de fonctionnement	36 935,69 €
Recettes et Dépenses d'investissement	61 368,74 €

Lotissement Le Clos des châtaigniers

Recettes et dépenses de fonctionnement	200 000 €
Recettes et Dépenses d'investissement	200 000 €

Régularisation du bornage

Résidence le cruguelik

ESPACIL réalise un bornage des maisons du lotissement « le cruguelik ». afin de fixer de manière certaine les limites de propriétés séparatives. La réunion contradictoire a eu lieu le 5 novembre 2024, en présence de M. le Maire.
Un nouvel état des lieux est réalisé en tenant compte des clôtures posées par espacil et des trottoirs et bordures en limite des terrains privés. ESPACIL rétrocèdera 54m² à la commune à l'euro symbolique (frais de notaire à la charge d'espacil)



Caralo

M. et Mme Serge BENARD sont désormais propriétaires de la parcelle ZN 177 située à Caralo. Lors du bornage, le géomètre a constaté que le fossé était sur le terrain de Mr et Mme Serge BENARD. Il est convenu que Mr et Mme BENARD cèdent 5 m² à la commune afin de régulariser la situation, au prix de 5 €

Tarif cantine

Les membres du conseil municipal valident le tarif facturé aux familles au prix de 3.90 €



Révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine

Monsieur Fabrice CARO, adjoint au Maire, explique que le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document de planification visant la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, en quantité comme en qualité. Le SAGE Vilaine est élaboré par la Commission Locale de l'Eau (CLE) pour fixer les objectifs et les orientations des usages de l'eau par les différents acteurs du territoire
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable A CONDITION que les acteurs du monde agricole ne soient pas impactés par de nouvelles restrictions, le cas échéant ces restrictions devront être compensées.

Renouvellement de la ligne de trésorerie

La ligne de Trésorerie est renouvelée aux conditions suivantes :

	Crédit Agricole
Montant	115 000
Taux	Euribor 3 mois + 1.41%
Frais de mise en place	0.25 % €
Durée	12 mois

Achat d'une armoire frigorifique pour la salle polyvalente

EQUIPEMENT DIRECT - 1 097,20 € HT / 1 316,64 € TTC

Projet d'installation de centrales photovoltaïques – attribution – Convention d'occupation temporaire du domaine communal en vue de la réalisation et de l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques sur ombrières

L'appel à manifestation d'intérêt a été publié sur le site internet de la commune à partir du 19 mai 2025, les personnes /sociétés intéressées avaient jusqu'au 6 juin 2025 pour se manifester. Seule la société See You Sun s'est portée candidate.

Monsieur le Maire présente les terrains concernés par ces installations :

- Ancien terrain d'entraînement de foot – Ombrières photovoltaïques – Référence cadastrale : ZI 236 – puissance installée= 499.9 kWc - production annuelle de 530 MWh
- Nouveau terrain de foot – Ombrières photovoltaïques – Référence cadastrale : ZI 66 – puissance installée= 318.4 kWc - production annuelle de 337 MWh
- Champ solaire (carrière en friche à Trévadoret) – Ombrières photovoltaïques – Référence cadastrale : ZO 169 – puissance installée= 999.3 kWc - production annuelle de 1 105 MWh

La Commune de CRUGUEL a pris acte du projet proposé par la société SYS VI et le Groupe SEEYOUSUN, sur les sites mentionnés ci-dessus. Les avantages d'une telle réalisation seront multiples :

- une production d'énergie d'origine renouvelable décentralisée, située au plus près des zones de consommation ;
- une valorisation du patrimoine de la collectivité qui héberge le projet (avec la perception de loyers conséquents)
- un confort d'été et un abri en saison humide,
- une possibilité d'accès à de l'électricité à un prix compétitif.

Par ailleurs, en contrepartie de la mise à disposition du foncier le prestataire devra notamment mettre en place les éléments nécessaires pour une installation éventuelle future rapide de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 14 voix POUR, 1 Abstention

- **CONSTATE** qu'aucun prestataire concurrent ne s'est manifesté pour proposer un projet concurrent durant la période de publication par la Commune de CRUGUEL d'un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrent, conformément aux dispositions de l'article L. 2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
- **SELECTIONNE** le projet proposé par la société

SYS VI et le Groupe SEE YOU SUN, dans le cadre de la Manifestation d'Intérêt Spontanée sus-mentionnée ET LUI ATTRIBUE, à cette fin, une autorisation d'occupation temporaire des parcelles concernées pour une durée permettant de tenir compte de la durée d'amortissement des installations ;

- **AUTORISE** en conséquence, Monsieur le Maire à prendre toute décision, à signer tout acte ou à engager toute procédure utile à la pleine exécution de la présente délibération, et notamment la Convention d'Occupation Temporaire relative à la mise à disposition des sites mentionnés ci-dessus pour l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque, conformément au modèle annexé aux présentes, au bénéfice de la société SYS VI ou de toute société créée ou à créer avec la société SYS Co (ou toute autre entité du Groupe SEE YOU SUN).

Lors de la réunion publique du 18 juin 2025, certains habitants ont émis le souhait d'intégrer le capital de la société. Le groupe SeeYou Sun n'y est pas défavorable, les conditions restent à définir.

Le permis de construire a été accordé pour les installations situées sur la parcelle ZI 66.

Les autres dossiers sont toujours en cours d'étude par les services de l'État.

Distributeur automatique de baguettes

L'entreprise « Ma Baguette » a effectué trois propositions concernant l'installation d'un distributeur de baguettes tradition. La capacité « standard » permet de disposer de 66 baguettes environ.

Parmi les trois propositions reçues et éditées par l'entreprise :

- Deux sont établies pour la location d'un distributeur automatique de capacité standard :
Location de 12 mois : montant du loyer mensuel 350€ HT
Location pour un engagement de 48 mois en crédit bail : montant du loyer mensuel 335.83€ HT
- Une proposition d'acquisition d'un distributeur automatique de capacité standard :

Achat du distributeur : montant de 12 999,56€ HT

Dans le flash info du mois de juin, un sondage a été proposé pour recueillir l'avis des administrés. 52 réponses ont été transmises en Mairie soit moins de 15% des foyers cruguellois. 4 coupons étaient négatifs

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux soulignent que le coût est élevé (en location, comme à l'achat) et que la meilleure solution serait de créer un dépôt de pain dans un commerce existant sur la commune. Il est donc

décidé de ne pas installer de machine à pain.

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Guégon – Consultation des personnes publiques associées

Le conseil municipal de Guégon a arrêté son projet du plan local de l'urbanisme révisé, en séance du 13 mai 2025.

En application de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme, la commune de Guégon nous informe de cette procédure.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de CRUGUEL, à l'unanimité, n'émet aucune observation.

Achat de livres pour la bibliothèque

Les membres du conseil municipal décident d'allouer un budget annuel qui sera déterminé selon les besoins, sur proposition d'un devis, d'un montant maximum de 500 €.

Demande de stationnement sur le domaine public : « Envie de Pizz » camion pizza ambulant

Suite au départ de Steph Pizza l'an passé, un nouveau pizzaiolo demande à s'installer sur le



parking de la boucherie (le jeudi soir) : M. Vincent PERREL « envie de pizz »

Rappel des tarifs : commerces alimentaires : 10 € par mois ou 100 € par an

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent cette installation sur le domaine public.

Projet d'antenne d'émission ou de réception de signaux radioélectrique – parcelle ZI 162 – rue st Aubin

La société SYSCOM a déposé en mairie, le 11

juillet 2025, un dossier d'information relatif à un site de radiotéléphonie mobile ORANGE (information mise en ligne sur le site internet de la commune, sur l'application panneau pocket et affichée à la mairie). Ce projet est situé au 24 rue Saint Aubin à CRUGUEL.

Le 21 août 2025, la SAS TOTEM France (mandatée par ORANGE) a déposé une déclaration préalable de travaux enregistrée sous le n° DP 5605125K0019. Le dossier est accordé le 7 octobre 2025.

Adhésion à la nouvelle charte d'entretien des espaces des Collectivités- Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust

Monsieur Fabrice CARO présente la nouvelle charte d'entretien des espaces.

La commune de CRUGUEL s'est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration des pratiques d'entretiens et de désherbage de la voirie et des espaces verts.

La charte incite les actions en faveur de la réduction des déchets verts, de la gestion de l'eau, de la biodiversité et de la communication.



Le conseil municipal valide l'adhésion à cette charte.

Bail emphytéotique pour le Moulin

La commune a pour projet de sauvegarder le patrimoine local, et notamment le moulin qui appartient actuellement à Mr MAILLET.

La délimitation du terrain objet du bail, a pris un certain temps, un diagnostic amiante a été réalisé.

Maitre DREAN-GUIGNARD, notaire à PLUMELEC, prépare un projet de bail emphytéotique afin que la commune puisse entretenir ce patrimoine remarquable (Le conseil municipal propose un montant de redevance annuelle à 1 € sur une durée de 20 ans.)

Les cloches de l'Eglise

Le conseil municipal autorise l'entreprise BODET à intervenir sur l'Eglise pour les travaux suivants :

- Motorisation en tintement cloche n°1 1 743,48 € TTC
- Restauration du noyau central cloche n°2 8 860,80 € TTC (à condition d'obtenir des subventions)

Participation aux frais de cantine d'un enfant scolarisé en dispositif d'inclusion scolaire

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité de prendre en charge les frais de repas supplémentaires de 1.80 € par repas, d'un élève de Cruguel scolarisé en dispositif d'Inclusion Scolaire (ULIS) à l'école St Joseph – Saint Jean de PLOERMEL.

Divers achats

- 25 tables pliantes blanches pour la salle polyvalente -ALTRAD MEFRAN - 2 567,66 € TTC
- Ordinateur pour le secrétariat (suite orage) TBI 964,80 € TTC

Travaux de voirie à l'Hôtel Forget

KALON TP 4 085.40 € TTC

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES FINANCES ET TARIFS

La Taxe Foncière

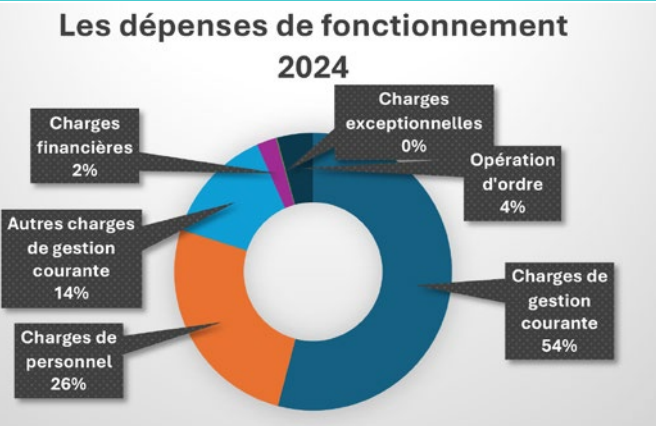
Le montant de la taxe foncière est calculé en multipliant la base imposable du bien immobilier par les taux d'imposition applicables, décidés par les collectivités (commune, communauté de communes, département, région). Cette base imposable du bien appelée « Valeur locative cadastrale » est la donnée de référence du calcul de la taxe foncière et correspond au niveau de loyer théorique qui pourrait être tiré du bien en cas de location. Cette valeur locative est revalorisée chaque année en fonction de l'indice des prix à la consommation, établi par l'INSEE. Ces valeurs locatives sont donc réévaluées chaque année en fonction de l'inflation (en 2024 elles ont augmenté de 3.9%, en 2023 : 7.1% - 2022 :3.4% - 2021 : 0.2%). Une hausse qui concerne tous les propriétaires quelle que soit la surface de leur bien.

Au-delà de cette hausse généralisée liée à l'inflation, les communes sont libres d'y ajouter ou pas, une hausse des taux de taxe foncière, et donc d'alourdir ou non, la facture des propriétaires. En 2025, la commune de CRUGUEL a augmenté ses taux, la dynamique des valeurs locatives n'étant pas suffisante pour compenser l'augmentation des charges de fonctionnement, notamment du cout de l'électricité. Évolution des taux (décidés par la commune) et des bases (décidées par l'État)

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taux (décidé par la commune)	0%	0%	0%	0%	0%	10%
Bases (décidées par l'État)	0.9%	0.2%	3.4%	7.1%	3.9%	1.7%

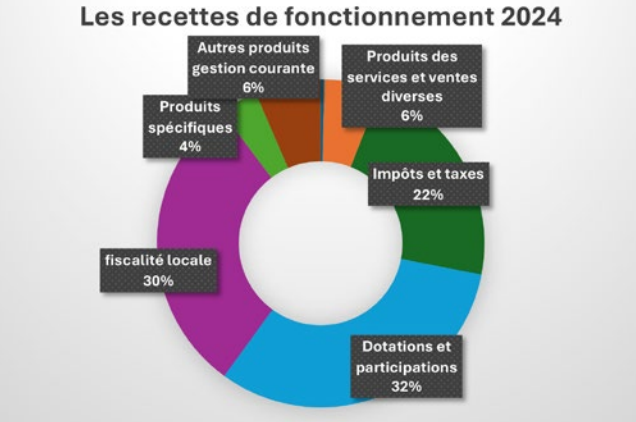
Les dépenses de fonctionnement

Budget Principal	CA 2024
Charges de gestion courante	323 062,06
Charges de personnel	154 169,83
Atténuations des produits (dégrèvements)	209,00
Autres charges de gestion courante	80 344,78
Charges financières	13 687,65
Charges exceptionnelles	635,00
Opération d'ordre	25 161,94
TOTAL dépenses de fonctionnement	597 270,26



Les recettes de fonctionnement

Budget Principal	CA 2024
Atténuation de charges	2 427,42
Produits des services et ventes diverses	37 479,26
Impôts et taxes	147 293,52
Dotations et participations	213 124,66
fiscalité locale	198 185,00
Produits spécifiques	25 161,94
Reprise sur provisions	4,67
Autres produits gestion courante	43 359,29
TOTAL dépenses de fonctionnement	667 035,76



Les dépenses d'investissement 2024

Budget Principal	CA 2024
Remboursement des emprunts (capital)	72 394,95
Immobilisations incorporelles	117 865,66
Immobilisations en cours	119 137,59
TOTAL dépenses réelles INVESTISSEMENT	309 398,20
Opérations d'ordre	541,46
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	309 939,66

LES TARIFS 2026

Cimetière :

Concession classique de 2m²	
15 ans	100 €
30 ans	180 €
50 ans	270 €
Caveau 2 places superposées	1 000 €
Concession double de 4m²	
15 ans	180 €
30 ans	340 €
50 ans	500 €
Columbarium 1 case pour 2 urnes	
10 ans	250 €
20 ans	450 €
30 ans	600 €
Cavurne (1 case enterrée pour 2 urnes)	
10 ans	250 €
20 ans	450 €
30 ans	600 €
Jardin du souvenir – dispersion des cendres + gravure sur la plaque	200 €

Tarifs de la salle polyvalente

> **ASSOCIATIONS DE CRUGUEL :**
30 € : pour manifestation comme concours de belote,
65 € :pour petite salle et cuisine,
100 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente (GRATUIT pour l'assemblée générale)
Versement d'une caution de **100 €**.

> **PARTICULIERS DE CRUGUEL :**
40 € : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,
70 € vin d'honneur grande salle
120 € : pour petite salle et cuisine,
180 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente,
300 € pour la location de l'ensemble de la salle **2 jours consécutifs**.
Versement d'une **caution de 600 € + 200 €** pour le ménage.

> **ASSOCIATIONS ET PARTICULIERS «HORS COMMUNE» :**
60 € : pour un Vin d'Honneur seul dans cantine,
120 € : vin d'honneur grande salle
250 € : pour petite salle et cuisine,
400 €: pour l'ensemble de la salle polyvalente,

620 € pour la location de l'ensemble de la salle
2 jours consécutifs.

Versement d'une **caution de 600 €** + 200 € pour le ménage.

> MANIFESTATIONS À BUT COMMERCIAL :

230 € pour l'ensemble de la salle, si la salle est louée par un artisan/commerçant de la commune

670 € : pour l'ensemble de la salle polyvalente
(hors commune)

Versement d'une **caution de 600 €** + 200 € pour le ménage.

Utilisation ponctuelle, en semaine, pour une activité commerciale dont le siège social est à CRUGUEL – petite salle

- créneau de 2H = 40 € ; grande salle = 110 €

Photocopies :

	Noir et blanc	Couleur
A4 simple	0,20 €	0,40 €
A4 recto verso	0,30 €	0,60 €
A3 simple	0,40 €	0,80 €
A3 recto verso	0,60 €	1,20 €
Fax, scan	0,30 € la page	

Document d'état civil (CNI, Acte de naissance, acte de mariage, acte de décès, livret de famille) demandé dans le cadre d'un dossier administratif : Gratuit

Droit de stationnement sur le domaine public :

30 € la journée de stationnement. Tous les commerces y sont assujettis, y compris les cirques, une exception est faite pour les commerces de premières nécessités s'ils n'existent pas sur la Commune.

Forfait de 30 € par mois ou 300 €/an pour les sociétés qui s'installent périodiquement sur le domaine public (un emplacement hebdomadaire par exemple).

Commerces alimentaires : 10 €/mois ou 100 € /an.

Montant des loyers 2025

Etage mairie		Résidence du Sacré Cœur				boucherie	local annexe salle polyvalente
logement 1	logement 2	log. 1	log. 2	log. 3	log. 4	boucherie	Thérapeute énergétique
354 €	354 €	296 €	420 €	330 €	346 €	464 €	263 €

Terre végétale

4 € le m³

Corde de bois

40 € (bois à faire) – 150 € si le bois est coupé (en 50 cm) – selon disponibilité.

Coût d'intervention d'un agent technique (à défaut du propriétaire)

150 € l'heure

Bibliothèque

10 € / foyer /an

Atelier enfant 2 € pour les adhérents et 4 € pour les non adhérents

Activité été (sortie) pour les enfants

A revoir en fonction des sorties proposées

Élagage:

Refacturation aux particuliers des travaux réalisés par une entreprise lors de la campagne d'élagage : 110 € l'heure.

Busage:

45 € le mètre linéaire à facturer aux particuliers
si les travaux sont réalisés par la commune (lors
d'un aménagement de voirie)

Il est précisé que le Conseil Municipal peut modifier certains tarifs en cours d'année, une nouvelle délibération est alors nécessaire.

Le Lotissement « Le clos des châtaigniers

Le conseil municipal a engagé la création et l'aménagement du lotissement « Le Clos des Châtaigniers », comprenant six lots. Le cabinet CEA, représenté par Serge Liziard, accompagne la commune en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage jusqu'à l'achèvement des travaux de viabilisation.

À la suite d'une consultation d'entreprises, les travaux ont été confiés à Kalon TP pour la voirie et à Satec pour les réseaux, en partenariat avec la SAUR, le Syndicat Eau du Morbihan et Morbihan Énergies pour les raccordements en électricité et télécommunications.

Le coût total de l'opération s'élève à 134 030,37 €.

Le permis d'aménager, délivré le 28 février 2025, intègre les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, garantissant une intégration harmonieuse du lotissement dans son environnement.

Deux tarifs de vente ont été définis :

- 32 € TTC/m² pour les primo-accédants,
- 45 € TTC/m² pour les autres acquéreurs.



Ce projet, à la fois raisonné et cohérent, à l'échelle de la commune, contribuera à accueillir de nouveaux foyers au cœur du bourg, participant ainsi à la vitalité et à l'attractivité du territoire.





La Maison des Assistantes Maternelles

La rénovation de l'ancien commerce "Le Central" constitue l'un des projets phares de la commune. Face à la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur la commune, les élus ont souhaité préserver un accueil de qualité pour les jeunes enfants.

La création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) répond à cet objectif : elle permettra aux enfants de se familiariser à la vie en collectivité tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé, et offrira aux assistantes maternelles un cadre de travail partagé, favorisant l'échange et rompant l'isolement professionnel.

Les travaux, entamés en 2024, se poursuivent en collaboration avec le cabinet BLEHER Architecte. Comme toute rénovation de bâtiment ancien, le chantier a réservé son lot d'imprévus. Des avenants au marché ont ainsi été nécessaires pour s'adapter notamment à la nature rocheuse du sol, qui a imposé une révision des plans initiaux. Malgré ces contraintes, le résultat final offrira un environnement fonctionnel et agréable aux futures assistantes maternelles.



Ouverture prévue en Mars 2026

Maison d'assistantes Maternelles

"Les P'tits Petons"

arrive à Cruguel !



Un lieu d'éveil et de bien-être, avec une approche en motricité libre et respect du rythme de l'enfant.

Un espace chaleureux et sécurisant, pensé pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement.

Lieu : 20 rue Saint Briec, 56420 Cruguel

Contact :

Estelle 07 78 55 38 46

Chloe 06 09 82 85 62

Wendy 06 46 76 54 98

Email : mamlesptitspetonscruguel@outlook.fr

Pour la réalisation de ce projet, la commune a mobilisé plusieurs partenaires financiers :

- Préfecture du Morbihan – Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : 133 000 €
- Région Bretagne – dispositif Bien vivre partout en Bretagne : 100 000 €
- Conseil départemental du Morbihan : 254 927,10 €
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : 172 800 €

Le bâtiment rénové devrait être opérationnel en mars 2026, permettant ainsi à trois assistantes maternelles de s'y installer et d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.



Les projets photovoltaïques

La lutte contre le changement climatique nécessite une profonde transformation de nos modes de consommation et de production d'énergie. Dans cette perspective, les installations photovoltaïques représentent une solution particulièrement pertinente. La France s'est fixée des objectifs ambitieux visant à développer largement cette filière de production électrique.

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre concrète des objectifs de transition énergétique à travers leurs actions locales en faveur du climat. À son échelle, la commune de Cruguel souhaite s'engager activement dans cette dynamique en valorisant les ressources renouvelables, notamment l'énergie solaire.

En renforçant la résilience de son territoire rural et en réduisant sa dépendance énergétique, la commune affirme sa volonté de devenir un acteur à part entière de la transition énergétique.

Ainsi, Cruguel entend être un moteur de la sobriété énergétique, notamment grâce à son investissement dans ce projet de production d'énergies renouvelables. Les études préalables et les consultations d'entreprises menées en 2024 ont permis d'engager les travaux en 2025. Les panneaux photovoltaïques sont désormais installés sur les toitures du local technique municipal.

Le raccordement au réseaux ENEDIS est en cours.



Naissances



Mariages



Décès



Naissances

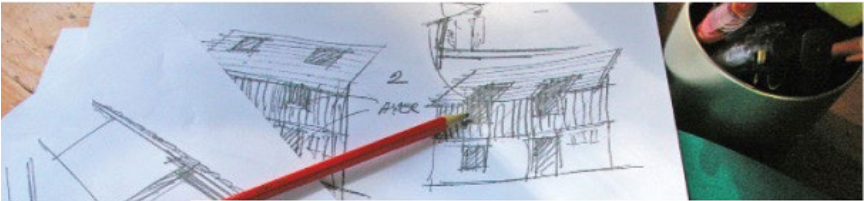
- **Adèle HERVOUET**
- Hôtel Forget
le 8 août 2025
 - **Livaï COTARD MITAN**
- Rue des Carrouges

Toutes nos félicitations aux heureux parents !
- le 25 septembre 2025

 - **Wendy HUMBERT**
- Ker Allain
le 20 novembre 2025

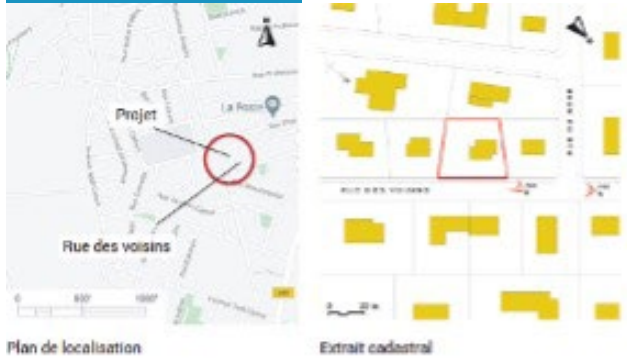
Décès

- **MERLET Marcel**
Caralo - 31 décembre 2024 - 82 ans
 - **GRAVIER Albert**
Caralo - 4 mars 2025 - 91 ans
 - **LE GAL Robert**
La saudraie - 1 avril 2025 - 91 ans
 - **RIBOUCHON née DENOUAL Marthe**
Berlan - 9 juillet 2025 - 99 ans
 - **SÉVENO née ROHEL Lucie**
Tréhoret - 11 août 2025 - 101 ans
 - **GESNOUIN Claude**
Trévadoret - 14 novembre 2025 - 83 ans
 - **GESNOUIN née GUILLOT Odette**
Trévadoret - 11 décembre 2025 - 87 ans
- Toutes nos condoléances aux familles

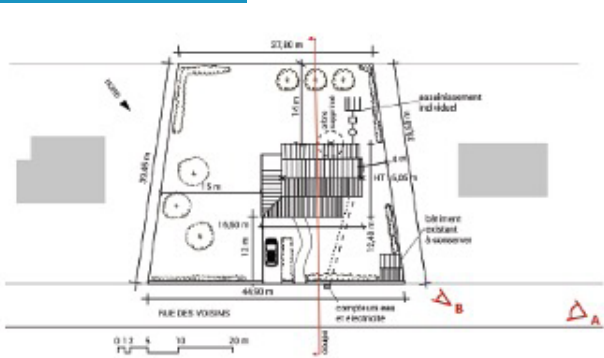


LES PIÈCES GRAPHIQUES DU PERMIS DE CONSTRUIRE & DE LA DÉCLARATION PRÉALABLE

UN PLAN DE SITUATION



UN PLAN DE MASSE



UN PLAN DES FACADES ET DES TOITURES

Avec les dimensions, les matériaux, les couleurs



UN DOCUMENT GRAPHIQUE

(qui montre comment le projet est intégré dans le paysage)



DES PHOTOGRAPHIES



Un plan en coupe, et une notice décrivant le projet (obligatoire pour le permis de construire) peuvent aussi vous être demandés

Alignement

Pour réaliser une clôture, vous devez également veiller au bon alignement de la voie : L'alignement est la détermination par la mairie de la limite du domaine public routier au droit des propriétés riveraines. Il est fixé par un arrêté d'alignement individuel signé par le Maire. Il permet de délimiter la voie publique et le terrain privé.

Permis de construire	Déclarations préalables	Certificats d'urbanisme
		
15	26	40

CAUE - Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

Le CAUE propose aux particuliers des conseils architecturaux gratuits afin de définir un projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées, notamment en fonction de ses ressources financières.

Contact 02 97 62 40 90 – conseil@caue56.fr



BUSAGE (demande par les particuliers)

La pose de buse par les particuliers doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

L'entretien des buses doit être réalisé par le propriétaire du terrain concerné. En effet, les buses ne doivent pas être obstruées, afin d'éviter tout débordement de l'eau pluviales des fossés.



un fossé le font à leurs frais (ils achètent une buse et la posent eux même), le service technique intervient éventuellement pour apporter un remblai.

Le Conseil municipal fixe un tarif de 35 € le mètre linéaire (à facturer aux particuliers) si les travaux sont réalisés par la commune dans le cadre d'un projet global de voirie.

Actuallement les particuliers qui souhaitent buser

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Le recensement citoyen

Chaque jeune de 16 ans doit se faire recenser. Il reçoit ensuite une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans...). Le jeune doit obligatoirement participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).



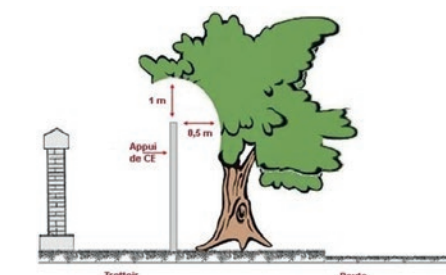
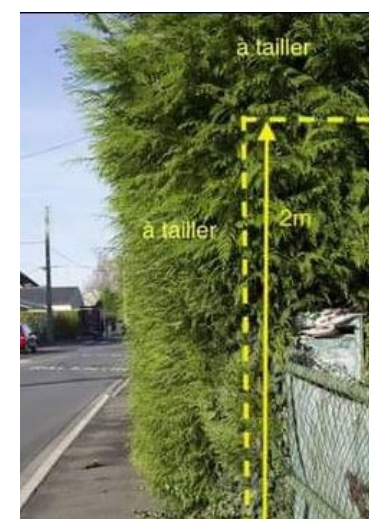
Le registre communal des personnes vulnérables

Afin de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables, notamment lors des périodes de confinement, mais aussi lors des périodes de canicule, la commune détient un registre communal des personnes vulnérables. Celui-ci est réservé aux personnes âgées de plus de 65 ans, aux personnes en situation de handicap, ou aux personnes en situation d'isolement.

Cette inscription est facultative et nécessite une démarche volontaire des personnes. Les données collectées sont confidentielles. La commune prendra ensuite contact avec les personnes inscrites pour leur apporter soutien et réconfort.



L'élégage des arbres



La chute d'arbres ou de branches sur le réseau électrique est l'une des premières causes de coupures d'alimentation électrique. Nous en avons été victimes lors des différentes tempêtes les années passées.

L'élégage constitue un véritable enjeu pour la qualité d'alimentation en électricité de notre territoire, tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens à proximité des lignes.

Les propriétaires doivent impérativement effectuer l'élégage de leurs arbres le long des routes et à proximité des lignes électriques et téléphoniques.

Carte d'identité

Seules les mairies équipées de dispositifs de recueil (DR) peuvent vous accueillir pour effectuer une nouvelle carte d'identité ; **vous en trouverez la liste sur le site www.ants.gouv.fr.** (Dont GUÉGON, JOSSELIN, PLOERMEL, LOCMINÉ, MALESTROIT).

Il vous appartiendra de prendre rendez-vous dans les mairies concernées.

Gagnez du temps et facilitez l'enregistrement de votre demande en saisissant votre **pré-demande en ligne** à l'adresse : www.ants.gouv.fr

Cartes grises et permis de conduire



Les démarches administratives liées aux cartes grises et permis de conduire **se font désormais uniquement de manière dématérialisée** et par internet sur la plateforme de l'agence nationale des titres sécurisés www.ants.gouv.fr, 24h/24 et 7 jours/7.

Par ailleurs, un certain nombre de professionnels de l'automobile sont agréés et peuvent effectuer ces démarches administratives pour leurs clients. La liste des professionnels de confiance,

agréés par l'État figure sur le site de l'ANTS www.ants.gouv.fr.

PLOERMEL COMMUNAUTÉ vous assiste dans vos démarches au sein des MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC : un agent peut vous accompagner dans vos démarches en ligne – à JOSSELIN – 3 rue des remparts.

Lutte contre le bruit de voisinage

Chacun doit prendre ses précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments ou machines qu'ils utilisent pour leurs loisirs ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de 9H à 12H et de 14H à 19H
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h (arrêté préfectoral)

Et c'est tout !

Au-delà, c'est le respect et la préservation des relations de bon voisinage qui sont en jeu.

De plus, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



Accompagnement dans vos démarches – ici plo

Des agents France Services vous accueillent et vous proposent un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit pour vos démarches administratives et numériques du quotidien (carte grise, permis de conduire, carte d'identité, dossier retraite, CPAM, impôts...)



Josselin : 3 rue des remparts – 02 97 22 24 90
A Cruguel : le lundi des semaines paires, de 11H à 12H15, devant la Mairie, dans le camion itinérant ICI PLO – Contact 06 31 24 37 89

Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est formulée par le biais d'un formulaire CERFA téléchargeable sur Internet par le parent qui le complètera, l'imprimera et le signera directement.

Le mineur voyageera ensuite muni de ce document et d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale.

Les conciliateurs de justice

Le conciliateur est un auxiliaire de Justice nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel. Il intervient dans le cadre de la résolution amiable des différends.

Compétence d'attribution :

- Relations entre bailleurs et locataires ou locataires entre eux
- Problèmes de copropriété
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges entre personnes et entre commerçants (non-paiement < 5000 €)
- Litiges de la consommation
- Litiges en matière de droit rural
- Litiges concernant un contrat de travail...

Avant de saisir le conciliateur, le conciliable doit avoir effectué au préalable des relances, par tous moyens à sa convenance (sms, mail, courrier recommandé AR...), en vain.

Courriel :

herve.derrien@conciliateurdejustice.fr

Par courrier : M. Hervé DERRIEN – conciliateur de justice – BP 15 – 56 430 MAURON



Le centre d'accès au droit

Vous avez des questions d'ordres juridiques concernant :

Mariage, PACS, concubinage, séparation, divorce, pension alimentaire, droit de garde, naissance, nom, protection des majeurs, décès, donation, succession, bail locatif, conflits de voisinage, exécution et rupture du contrat de travail, procédures judiciaires, droit pénal, etc.

Vous pouvez prendre rendez-vous au n° de téléphone : 02 97 27 39 63.

Des permanences ont lieu à JOSSELIN.

cdad-morbihan@justice.fr

- 02 90 99 30 06 -

www.cdad-ca-rennes.fr



La numérotation des maisons

Pour faciliter les livraisons, la distribution du courrier, le raccordement à la fibre...

RENSEIGNER VOTRE ADRESSE EXACTE avec un NUMERO et un NOM de VOIE.



Si le numéro n'est pas inscrit sur une enveloppe, elle risque de ne pas être distribuée.

Chaque habitation détient un numéro afin de préciser son adresse. La plaque de n° doit être apposée visiblement sur la maison ou près de son accès (portail, boîte aux lettres...).

Les courriers que vous recevez par la Poste, doivent obligatoirement mentionner ce numéro.

Il est donc nécessaire de faire cette démarche de précision d'adresse auprès de tous les organismes (SAUR, EDF, impôts, assurances, banque...).

Si le facteur **ne peut accéder à votre boîte aux lettres** car l'adresse indiquée sur le courrier est inexacte ou **incomplète**, ou encore que la boîte aux lettres est introuvable ou inaccessible, alors **le courrier sera retourné à son expéditeur**.

Divagation et déjections des chiens



Il est nécessaire de rappeler que la divagation des chiens est strictement interdite, et punie par la loi. Un chien est considéré en divagation lorsqu'il est hors de portée de voix de son maître. Nous demandons donc aux personnes ayant des animaux d'être vigilants, et de faire le nécessaire pour qu'ils ne s'éloignent pas de leur domicile, et si besoin de museler leur animal.

Nous vous rappelons également que toute déjection de votre animal sur les trottoirs, espaces verts, voisinage est formellement interdite. En cas d'incident, veuillez procéder au nettoyage ! Le civisme doit être de rigueur en toute occasion.

Lutte contre les frelons asiatiques

ATTENTION NOUVEAUTE pour les FRELONS

Dans le Morbihan, le Comité de Pilotage adapte ses recommandations aux nouvelles orientations nationales au sujet des moyens de lutte (la destruction des nids, le piégeage avec des pièges validés scientifiquement et la réduction du stress des ruchers).

Le piégeage des fondatrices au printemps doit être réalisé dans un cadre organisé avec pièges sélectifs (3 modèles ont été validés par le Plan National : le Beevital le Néoppi et le piège japonais) réduisant l'impact sur les autres espèces non ciblées.

Les pièges bouteilles, bocaux, ... non sélectifs sont à proscrire. Il est désormais fortement déconseillé d'utiliser des pièges à guêpes fabriqués à l'aide de bouteilles en plastique, car ces dispositifs sont non sélectifs et ont un impact très important sur la biodiversité.

Appât conseillé : -1/3 vin blanc + 1/3 bière + 1/3 de sirop de fruit rouge (cassis, framboise, ...)

La liste des piègeurs agréés est disponible en Mairie.

La période de piégeage devra être limitée à 6 semaines sur la période de référence qui va du 1er avril à fin mai et ceci pour limiter l'impact sur les espèces non ciblées. Passé cette période, les pièges devront être obligatoirement retirés sauf pour les apiculteurs afin de protéger leurs ruchers.

D'autre part, comme les années précédentes, le volet destruction des nids est coordonné par la



FDGDON 56 qui référence des désinsectiseurs pour assurer ces actions.

Voici le lien vers le site officiel <https://frelonasiatique.bzh/>

Tel : 07 61 25 86 02

Mail : section.apicole@gds-bretagne.fr

FDGDON 02.97.69.28.70

Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent dont ils ont la jouissance ou l'usage. Elle doit se faire durant le printemps et l'été par voie chimique ou mécanique et se terminer au plus tard avant leur floraison.



Démarchage à domicile – règles de prudence

DÉMARCHAGES ABUSIFS À DOMICILE SOYEZ VIGILANTS

Le démarchage à domicile est une activité commerciale légale et encadrée par la loi. Toutefois, certains commerciaux peu scrupuleux peuvent chercher à conclure des ventes forcées en abusant de la faiblesse des personnes chez qui ils se présentent. Des délinquants utilisent également le prétexte du démarchage à domicile pour pénétrer dans les logements afin de commettre un vol ou effectuer un repérage.

Dans tous les cas, ouvrez l'œil et adoptez les bons réflexes :

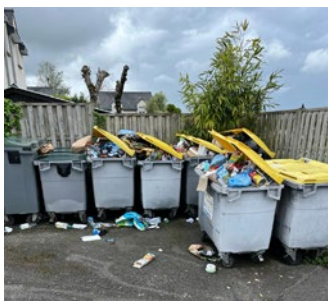
- Si vous le pouvez, **vérifiez le nombre de personnes présentes** avant d'ouvrir la porte
- Exigez la **présentation d'une carte professionnelle**.
- Ne **signez rien avant d'avoir le devis en main**.
- Ne **versez pas d'argent, ne signez pas de chèque**, surtout **antidaté**.
- En cas de doute, proposez **d'appeler l'organisme professionnel** auquel est rattaché le démarcheur.
- **Si le vendeur se montre insistant ou menaçant, composez immédiatement le 17** pour faire intervenir la police ou la gendarmerie.

Incivilités - tri des déchets

Nous constatons de nombreuses erreurs de tri dans les conteneurs. Notamment des encombrants tels que vêtements, électroménager, décoration, qui sont déposés au pied des conteneurs, alors qu'ils doivent être emmenés à la déchèterie.

Quant aux verres, ils doivent être déposés dans les colonnes à verres situées près de l'étang et à côté du cimetière.

Les conteneurs jaunes ne doivent contenir que des objets recyclables.



Les espaces autonomie de santé

Vous avez 60 ans et plus : Vous avez des questions sur votre maintien à domicile ?

Une équipe est à votre écoute pour vous apporter une réponse personnalisée et gratuite

Sur Rendez-vous : en antenne ou lors d'une visite à domicile Nos Missions > Informer, accompagner et orienter les seniors et leurs proches sur :

- Le maintien à domicile
- L'offre de soins
- Les structures d'accueil pour personnes âgées
- L'accès aux droits (aides financières, humaines, techniques...)

Nous contacter : Du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H. Fermé le mardi matin.

02-30-06-05-60

contact@eaem.bzh

www.eaem.bzh



Bulle d'air – un service d'aide au répit pour les aidants

Un service proposé par la MSA.

Prenez le temps de vivre, de souffler, pour mieux vous occuper de votre proche

Le dispositif Bulle d'Air permet aux aidants d'envisager de passer le relais pour souffler un peu.

Il consiste en l'intervention d'un professionnel, appelé « relayeur », auprès de la personne aidée, à son domicile.

Pour plus de renseignements, contacter le 02 97 46 51 97

Et plaquettes explicatives disponibles à la mairie.



Centre social « Le Rocher Bleu »

21 bis rue Saint-Jacques – Josselin

Tél : 02 97 73 94 20 – ccas@josselin.com

Ouvert :

- Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Le mercredi de 14h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h

PMI et assistante sociale : Centre Médico-Social PLOËRMEL – 7 rue du Val – 02 97 73 22 00

PMI (Protection Maternelle Infantile) : Puéricultrice : sur rendez-vous

Assistante Sociale : sur rendez-vous

#JEUNES 16/25 ANS Mission Locale

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Ploërmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac.

02 97 73 57 00

www.mlceb.org

9, rue du val 56800 PLOËRMEL



Service d'aide à domicile – ADMR

> **UNE OFFRE DE SERVICES TRÈS LARGE :**

- **Ménage – Repassage** pour tout public en régime prestataire ou mandataire.
- **Accompagnement des personnes âgées ou handicapées** dépendantes avec aides aux actes essentiels de la vie courante (repas, déplacements, transferts, toilette, habillage, courses, aide administrative) en collaboration avec les cabinets d'IDE et du SSIAD si nécessaire et l'Espace Autonomie Santé de Malestroit.
- **Garde d'enfants à domicile** en horaire atypique ou non.
- **Aide aux familles** à l'occasion d'un événement spécifique (grossesse, maladie, décès, naissance...).
- **Portage de repas à domicile** (menu 6 ou 5 composantes) ; livraison possible pour tous les jours de la semaine. Menus spéciaux pour régimes sans sel, sans sucre, facile à manger, mixé.
- **Télé assistance Filien** avec de nombreuses options : détecteur de chutes, géo localisation...

> **DES SERVICES DE PROXIMITÉ :**

- Des intervenants locaux : plus de 40 salariés habitant sur le territoire.
- Une équipe de bénévoles à l'échelle de la commune à l'écoute des personnes aidées pour assurer le suivi des interventions, évaluer les besoins.



- 2 agents administratifs au Rocher Bleu 21 bis rue St Jacques JOSSELIN - 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com

Toutes nos prestations sont éligibles au crédit d'impôt de 50%.

Contacts pour la commune :

Bureau : Graziella SERAZIN / Anne THIERCELIN 02 97 73 94 23 josselin@admr56.com

Portage de repas : VALY Agnès 02 97 73 94 21 (après-midi les lundi, mardi, jeudi, vendredi) repasjosselin@admr56.com

Bénévoles :

Charles RENNE Président - 06 82 17 50 78 charles.renne@wanadoo.fr

Agnès EON 02 97 22 25 29

Jean-Paul CARAFRAY 06 83 41 61 98

Jacques RAFFRAY Poseur téléassistance FILIEN 06 45 64 85 61

Plate forme de répit – Hôpital local de Josselin

> VOTRE PROCHE A BESOIN DE VOUS, MAIS VOUS, QUI S'OCCUPE DE VOUS ET DE VOS BESOINS?

Qui sommes-nous ?

La plateforme de répit permet aux aidants d'obtenir par des professionnels, toutes les informations nécessaires au maintien à domicile de leur proche.

Le but de la plateforme de répit est d'éviter l'épuisement de l'aidant.

Elle accueille les **aidants familiaux accompagnant un proche en perte d'autonomie de plus de 60 ans** (y compris les aidants de malades Alzheimer et maladies apparentées, Parkinson de moins de 60 ans). Et les maladies chroniques.

La plateforme de répit est :

- **un lieu d'information, de formation** afin de partager vos expériences et de trouver les réponses aux questions de votre proche.
- **un lieu de soutien** afin de bénéficier gratuitement et sur rendez-vous d'un soutien psychologique individuel ou collectif mais également d'activité de détente, comme la Sophrologie.

- **un lieu de resocialisation** afin de partager avec votre proche et d'autres aidants des moments agréables de loisirs partagés (après-midi en chansons, après-midi créative...)
- **un lieu de répit** afin d'organiser le relais à domicile durant votre absence par l'intervention d'un ASG (Assistant de Soins en Gériatrie) sur une demi journée.

La plateforme de répit vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons venir vous rendre visite à domicile.

Nous intervenons sur les secteurs de Josselin, Ploërmel, Guer, Malestroit et Questembert

Il n'y a pas besoin de prescription médicale, toutes les prestations sont gratuites.

Vous pouvez prendre contact avec la coordinatrice, Aline Vallet au 06 75 94 16 13

Aline Vallet - Ergo coordinatrice

Plateforme de répit - Hôpital de Josselin

06 75 94 16 13 - 02 97 73 13 13 Poste 67441

Nous avons également un accueil de jour de 6 places, les personnes viennent à la journée. Ce qui permet aux personnes de sortir de chez elle et de maintenir les capacités comme la mémoire, la motricité,...

Vous êtes :

- Sans logement ou à la rue
- Sans ressources financières
- En rupture familiale, conjugale
- Victime de violence conjugale, familiale

Il faut contacter en priorité l'antenne du SIAO de Ploërmel, gérée par l'AMISEP, au 02.97.74.32.03 sur ses heures d'ouverture ou composer le 115 joignable 24h/24 - 7j/7

Un travailleur social vous écoute et évalue avec vous l'urgence de votre situation. Il pourra ensuite selon vos besoins, vous orienter vers un hébergement d'urgence si une place est disponible ou vers un service adapté (maraude, accueil de jour, association d'aide alimentaire ou vestimentaire, etc...).



La gestion des situations d'urgence et des personnes sans domicile fixe

Dans chaque département est mis en place, sous l'autorité du représentant de l'État, un dispositif de veille sociale pour accueillir les personnes sans abri ou en détresse, de procéder à une première évaluation de leur situation médicale, psychique et sociale et de les orienter vers les structures ou services compétents.

Ce dispositif comprend notamment le service d'appel téléphonique dénommé 115, géré par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).

Le 115 est un numéro d'urgence du service public qui

permet aux personnes sans abri de solliciter une place d'hébergement d'urgence. Il est opérationnel dans toute la France, entièrement gratuit et accessible toute l'année, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**. Les écouteurs évaluent l'urgence et la situation sociale de la personne qui appelle. Le 115 ne dispose pas de chambre et d'hébergement, il coordonne l'hébergement d'urgence et oriente vers les structures adaptées.

Vous recherchez un abri pour dormir ce soir ?



ESTHÉTICIENNE À DOMICILE

« Plénitude Bretonne », Amélie MENARD habitante de CRUGUEL, vous propose des massages relaxants, épilations à domicile, madérothérapie

Déplacement à 15 km autour de Cruguel

Du lundi au vendredi de 8H30 à 18H, le samedi sur demande.

06 10 90 34 63
plenitudebretonne56@gmail.com

Amélie Menard

06.10.90.34.63

plenitudebretonne56

plenitudebretonne56@gmail.com

ENVIE DE PIZZ – Le camion de pizz'

07 78 63 13 34 – 07 69 45 91 64

Un pizzaiolo, Vincent PERREL, s'installe sur le parking de la boucherie, le jeudi soir

Nelly DEFO

Kinésithérapeute

23 rue de la mairie
56420 Cruguel

06 62 06 72 69
defo.nelly@gmail.com

KINÉSITHÉRAPEUTE – NELLY DEFO

Nelly DEFO propose une activité de Kinésithérapeute, au 23 rue de la mairie, du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 20h, et déplacement à domicile à Cruguel, Saint-Aubin, Guehenno et Lizio.

Contact : 06 62 06 72 69

Aline DUBOIS

06 84 13 91 62

Magnétiseuse Énergéticienne

Cruguel 56420

aline-dubois.jimdosite.com

BAR À SAINT-YVES

Nouveaux horaires

> Ouvert samedi et dimanche de 9H à 13H

MOUNIER
SARL



COUVERTURE
NEUF - RÉNOVATION - RAMONAGE

1 La Ville Allio - 56420 CRUGUEL
02 97 73 02 57
mounier.couverture@gmail.com

TAPISSIER **RICAUD Marie-Hélène**
D'AMEUBLEMENT **Fauteuils Canapés**
Réfection **Chaises**

NE JETEZ PLUS VOS MEUBLES ANCIENS ET RECENTS...
...JE LEUR REDONNE VIE AVEC DES IDÉES QUI VOUS RESSEMBLENT

Sur rendez-vous au
06 51 07 26 97
02 97 74 90 83

11, rue du Stade - 56420 CRUGUEL
(TVA non applicable - art. 293 B du CGI) - Siren 518 387 220

PLOMBERIE CHAUFFAGE SANITAIRE



Stéphane Pocholle

Les Landes
56420 Cruguel
06. 99. 64. 61. 10
Pochollestep@orange.fr

Octopus



Graphisme • Illustration • Sérigraphie
octopus.bzh
09 75 65 20 35

N&S

f i t

N&S VISUALS
Studio graphique

15 la ville potin | 56420 Cruguel
06 52 95 02 82
nesvisuals@gmail.com
www.nesvisuals.fr

Guyot Cousin Paysage

Entretien d'espaces verts

- Particuliers
- Co-propriétés
- Entreprises

Création de jardin

- Maçonnerie
- Elagage
- Taille de formation
- Clôtures

06 76 04 63 93
56420 CRUGUEL

Élevage Canin LOF
- Le Bonheur d'Hélia

Le Bonheur d'Hélia est un élevage familial, les chiens y sont chouchoutés et ont accès à de grand espaces verts et de belle balade en forêt.

Isabelle SIMON 07 88 39 80 34
Dailliez.isabelle@orange.fr

1 Berlan

Facebook : élevage du bonheur d'hélia

Site : bonheurdhelia.chiens-de-France.com
Siren 912 759 909



Guyot Cousin Services

Service à la Personne

- Entretien d'espaces verts
- Gestion extérieur de propriétés
- Suivi de votre jardin
- Taille de végétaux
- Petit Bricolage

06 76 04 63 93
56420 CRUGUEL

Joel Sugeres
Artisan peintre
sugeres.joel@orange.fr

Sugeres
Peinture int.ext.

06 65 69 50 59-02 97 70 21 70
13 rue des vieux métiers
56420 cruguel

Mathilde Bès de Berc
Hypnothérapeute-Energéticienne

07 86 20 87 16
"Oser aller vers soi"

www.hypnose-energie-josselin56.fr

Consultation sur RDV
6 Ville Allio 56420 Cruguel

Rebecca Claridge
Esthéticienne à domicile

Zen et Beauté

06 30 32 50 65
zenetbeaute56@gmail.com
www.zenetbeaute56.wordpress.com
56420 Cruguel
Siret: 82309157400025

Pour vos fêtes de fin d'année,
vos fêtes de famille

Pensez Foie gras

Foie Gras
de canard entier



Heures d'ouverture :
- Les vendredis de 10h à 18h
- Les dimanches matins de 10h à 12h
le 24 décembre et le 31 décembre de 10h à 18h

SARL des Landes
56420 CRUGUEL
02 97 74 00 28
06 74 11 37 48
patricia.guilichon@orange.fr

Bar des Sports

Mme Sophie Delaune

56420 CRUGUEL - 02 97 73 05 29

Atelier YANN' Cadres
BRETAGNE

Fabrication artisanale
de cadres à coins bouchés et
prestations de vernissage sur bois

Atelier YANN' Cadres
YANNICK DUBOT

Le Botterin - 56420 Cruguel
Port. 06 84 69 83 58
Tél. 02 97 73 04 37
E-mail : dubot@yanncadres.fr
Site web : http://yanncadres.fr

Audrey Budant
Education canine

Spécialisée dans l'accompagnement du chiot
et du chien de famille

Cours collectifs - Cours particuliers
Balades collectives - Cours loisirs (agility/hoopers)

06.13.39.44.87
Audrey Budant - Education canine
Audrey.educationcanine@gmail.com

MAUNY Dominique

Maréchal Ferrand

pour les professionnels uniquement

02 97 73 02 93

Maison DUBOT

Boucherie
Charcuterie
Traiteur



Bourg de Saint Aubin
4 rue de Cruguel
56420 CRUGUEL 56420 PLUMELEC
Tél. 02 97 73 00 79 Tél. 02 97 42 21 38

La cérémonie des vœux

Le vendredi 3 janvier 2025, la salle polyvalente était comble pour la cérémonie des Vœux. M. le Maire a retracé les événements marquants de l'année et fait part des projets.

M^{me} Hania RENAUDIE, conseillère départementale et M. Paul MOLAC, député et conseiller régional ont également pris la parole.

M. le Maire a chaleureusement féliciter les personnes ayant reçus une médaille du travail en 2024 : Serge LEPAGE (grand or), David CLERGET, Mickael LE SOURD et Guénhael NIZAN (argent).



Les commémorations

Les commémorations sont des moments qui nous permettent de nous souvenir d'événements importants de notre histoire. Elles nous permettent de ne pas oublier, de rendre hommage à ceux qui ont accompli de grandes choses et d'en tirer des leçons pour l'avenir...

Les enfants de l'école ont participé à la commémoration du 19 mars. En fin de commémoration une minute de silence a été respectée en mémoire des soldats tombés lors de cette guerre dont Jean Le Breton un cruguellois mort au combat en 1959, mais aussi pour ceux décédés récemment, Henri Le Net et Marcel Merlet.

9 anciens combattants ont été honorés du diplôme d'honneur et insignes d'honneur de la FNACA. Marcel Caudal, Emile Guhur, Emile Guimard, Olivier Guillo, Célestin Mounier, Albert Vestis, Émile Tessier, Jean-Marie Gilbert et Robert Le Gal.

Le 8 mai 2025, le diplôme d'honneur de porte-drapeau de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie, section de CRUGUEL, a été décerné à Monsieur Marcel CAUDAL. Il peut ainsi porter l'insigne de porte-drapeau en bronze. Mr Roger LE BIGOT, Président de l'association des anciens combattants de CRUGUEL, a reçu cette même distinction le 11 novembre 2025.



Chasse

Le vendredi 16 mai 2025, les membres de l'Association Communale de Chasse Agréée de CRUGUEL, sous l'initiative de la Fédération nationale des chasseurs, ont remis un manifeste à Monsieur le Maire. La chasse constitue un outil indispensable de régulation des espèces. Elle contribue à prévenir certaines maladies, protège les cultures, participe à l'équilibre entre nature et activités humaines. Ce manifeste encourage une chasse encadrée, responsable et respectueuse de notre territoire.



La chasse aux œufs

Animation familiale par excellence, l'après-midi s'est déroulé dans la convivialité. Les conseillères municipales, membres de la commission information/communication/enfance/ vie associative et animation, à l'initiative de cette animation, avaient préalablement caché les œufs. Les abords de l'étang ont connu une grande effervescence. Les enfants, panier en main, ont couru dans tous les sens, à la recherche des œufs. Un après-midi plus que réussi, à la grande joie des petits et des grands.



Les activités sportives de l'été

La commune de CRUGUEL a organisé les 7 et 8 juillet 2025, un programme d'activités sportives spécialement conçu pour les enfants âgés de 7 à 17 ans. Au programme : tchoukball, tir à l'arc, jeux collectifs, et bien d'autres disciplines adaptées à tous les niveaux. Ces activités, encadrées par un professionnel qualifié, ont pour objectif de développer la motricité, la coordination, l'esprit d'équipe et surtout le plaisir de bouger.



Sortie au parc Astérix

Dans la nuit du 30 au 31 juillet 2025 vers 2h15 du matin, alors que Cruguel dormait encore, une trentaine d'enfants et d'adolescents âgés de 8 à 17 ans tout excités à l'idée de découvrir le Parc Astérix, prenaient place dans un car affrété par la mairie, entourés de six accompagnateurs.

Après plusieurs heures de route, le groupe a atteint le parc à l'ouverture. La journée a été rythmée par les attractions, les rires et les découvertes, chacun allant tour à tour affronter les montagnes russes, profiter des spectacles ou flâner dans les décors inspirés de la célèbre bande dessinée. Les encadrants ont assuré une présence attentive tout au long de la journée, veillant à ce que tous puissent profiter pleinement des activités dans les meilleures conditions.

Lorsque le soleil a commencé à décliner, le groupe a pris la direction du car pour reprendre la route vers Cruguel. Fatigués mais ravis, les enfants se sont endormis pour beaucoup dès les premiers kilomètres. Le retour s'est achevé dans la nuit du 1^{er} août, vers 2h du matin, marquant la fin d'une journée riche en émotions et en souvenirs.



Argent de poche

L'opération « Argent de poche » est un dispositif géré par la commune de CRUGUEL pour permettre aux jeunes de la commune de découvrir le monde professionnel tout en gagnant un peu d'argent de poche. Les jeunes, désireux de s'investir dans la vie locale, sont encadrés par un agent communal et participent aux travaux d'entretien et d'embellissement de la commune.

Inspiré de projets similaires déjà mis en place dans d'autres communes rurales, ce dispositif a pour objectif de valoriser l'engagement des jeunes, de renforcer le lien intergénérationnel et de faire découvrir les réalités du monde du travail.



DORINE, une championne de France à CRUGUEL !

Elle n'a que 18 ans, mais elle a déjà tout d'une championne.

Dorine Mesmin, joueuse de la Pétanque Pontivyenne, est devenue, vendredi 22 août 2025, la plus jeune championne de France féminine sénior en tir de précision, à Bourg-Saint-Maurice (Savoie).

Malgré un début de tournoi compliqué avec une cinquième place qui a dû lui faire passer par le repêchage, l'athlète s'est finalement imposée contre la Catalane, Émilie Chevalier, sur le score de 38-26, à seulement deux points du record de France.

C'est le premier titre national pour la joueuse, mais elle a déjà remporté deux titres de championne du Morbihan en 2025, un en triplette et l'autre en individuel.

Mais Dorine Mesmin n'est pas la seule championne de sa famille, c'est la fratrie entière qui est habituée aux trophées. En 2012, Maxence Mesmin, le grand frère, a été champion de Bretagne en triplette minime. Ensuite, Camille Mesmin, la grande sœur, est devenue en 2023 championne départementale de tir de précision. Les deux sœurs ont aussi un titre en commun, le duo a été sacré champion départementale en triplette.

BRAVO DORINE !!!



Paul, l'agent technique, part en Retraite

Après avoir nettoyé, tondu, réparé, bricolé, repeintpendant 17 années à la commune de Cruguel, l'agent technique, Paul Margarit a fait valoir ses droits à la retraite.

Après avoir passé 20 ans comme cariste en usine, Paul a rejoint la commune de Cruguel en juillet 2008.

Lors de la cérémonie de départ en retraite, organisée le vendredi 12 septembre, son implication et son professionnalisme ont été soulignés. Il a apporté à la commune, son savoir-faire... mais aussi sa bonne humeur, son esprit d'équipe et son humour. Paul est une personne appréciée, respectée et digne de confiance.

Élus, anciens élus, collègues et famille étaient réunis pour cette fin de carrière. Il sera remplacé dans ses fonctions par Frédéric Le Texier.



Le repas du CCAS : un moment de convivialité apprécié de tous

A l'issue de la cérémonie en mémoire de l'Armistice du 11 Novembre au monument aux morts, s'est déroulé l'habituel repas du CCAS à la salle polyvalente.

Environ 110 invités ont apprécié l'excellent menu préparé par Martial Dubot.

Au cours du repas, nos trois doyennes présentes ont reçu une reconnaissance toute particulière : Anna Besnard 97 ans, Antoinette Moisan 90 ans et Thérèse Tattevin 89 ans.

Et, nous n'oublions pas les personnes n'ayant pu être présentes pour des raisons de santé et nos aînés de plus de 80 ans se retrouvant seules le jour de Noël, qui recevront un colis distribué par les membres du CCAS courant décembre.





La bibliothèque de CRUGUEL

En plein centre bourg de CRUGUEL, la bibliothèque vous offre un cadre convivial et chaleureux. N'hésitez pas à pousser la porte pour profiter du lieu et bénéficier des services de prêt de livres. Venez découvrir les différentes collections de romans, bandes dessinées, jeunesses ...

Pour les tout-petits, les plus grands, et les seniors... retrouvez toutes vos lectures favorites aux horaires suivants :

Le mercredi de 16H30 à 18H30

Le samedi de 11H à 12H

10 € / foyer /an

L'équipe de bénévoles vous renseignera et vous guidera dans vos choix.

bibliotheque.cruguel@gmail.com
07 43 44 51 72

La bibliothèque organise « la féerie de Noël », un moment fort de l'année avec l'illumination du grand sapin, distribution de bonbons par le père-noël, ventes d'objets de Noël...



SERVICES À LA POPULATION

AU PLUS PRÈS DE VOUS

SIÈGE COMMUNAUTAIRE

Place de l'Hôtel de Ville - 56800

PLOËRMEL

Mail contact@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 73

FRANCE SERVICES PLOËRMEL

10, Boulevard des Carmes

Tél. 02 56 61 80 02

FRANCE SERVICES JOSSELIN

3 rue des remparts

Tél. 02 97 22 24 90

FRANCE SERVICES LA TRINITÉ-PORHOËT

4 rue du Moulin

Tél. 02 97 93 93 69

FRANCE SERVICES MAURON

1 place Henri Thébault

Tél. 02 97 22 91 62

BUS FRANCE SERVICES

« ICI PLO.Com »

Tél. 06 31 24 37 89

Une adresse mail unique : franceservices@ploermelcommunaute.bzh

OFFICES DE TOURISME

JOSSELIN

1 rue Georges Le Berd

56 120 JOSSELIN

Mail tourisme@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 22 36 43

PLOËRMEL

15 rue Beaumanoir

56800 Ploërmel

TRÉHORENTEUC

1 place Abbé Gillard

56430 Tréhorenteuc

SOCIAL / PETITE ENFANCE

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

26 rue du Général Leclerc

56 800 PLOËRMEL

Mail cias@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 75

ÉPICERIE SOCIALE

Rue Barthélémy Thimonnier, 56800

Ploërmel

Tél : 02 97 73 20 75

PORTAGE DE REPAS

> PLOËRMEL & LA TRINITÉ-PORHOËT

Tél : 02 97 73 20 75

MOBILITÉS

Bâtiment des Carmes (porte F)

56 800 PLOËRMEL

Mail mobilite@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 73

HABITAT

ESPACE INFO HABITAT

38 place de la Mairie

56 800 PLOËRMEL

Mail habitat@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 22 34 54

AUTORISATION DROIT DU SOL

38 place de la Mairie

56 800 PLOËRMEL

Mail ads@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 97

CULTURE

PÔLE CULTUREL

3 avenue de Guibourg

56 800 PLOËRMEL

Mail poleculturel@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 74 08 21

MÉDIATHÈQUE "IL ÉTAIT UNE FOIS"

2 rue de la Libération,

56430 MAURON

Mail mediatheque.mauron@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 57 99

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

À Ploërmel, Josselin, Mauron et La Trinité-Porhoët

Mail espacesnumeriques@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 06 45 61 86 93 / 06 30 75 81 86

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bâtiment des Carmes (porte F)

56 800 PLOËRMEL

Mail contact-eco@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 73

ENVIRONNEMENT

SERVICE TECHNIQUE

Bâtiment des Carmes (porte F)

Mail servicetechniques@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 96

SERVICE EAU / ASSAINISSEMENT

Bâtiment des Carmes (porte F)

Mail assainissement@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 22 29 04

SERVICE DÉCHETS

rue du Grand Déangement - Bâtiment Kré'Active⁵⁶

Mails dechets@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 73 20 96

SPORTS

Rue Pierre de Coubertin

56 800 PLOËRMEL

Mail poledessports@ploermelcommunaute.bzh

Tél. 02 97 74 05 10

Redevance Déchets, bientôt mise en place

Les prochaines étapes

Dernière chance pour vous faire recenser et continuer à utiliser le service de collecte des déchets !

- Contactez par mail ou téléphone : 02 97 73 20 96
dechets@ploermelcommunaute.bzh

D'ici quelques mois :
courrier d'informations

Vous recevrez, d'ici quelques mois, un courrier dans votre boîte aux lettres contenant :

- Votre nouvelle carte d'accès aux déchèteries et/ou aux bornes (pour les foyers situés en centre-ville historique de Josselin ou Ploërmel)
- Toutes les informations pratiques sur la mise en service des nouveaux bacs et l'utilisation des bornes (dates de démarrage, jours de collecte, lieux et consignes de présentation)

Courant 2026 : phase test

Le lancement de la phase test interviendra en 2026 (la date précise vous sera indiquée dans le courrier). À ce moment-là :



- Vous commencerez à présenter vos nouveaux bacs à la collecte. Conservez vos anciens quelques temps encore : leur récupération sera organisée ultérieurement.
- Vous utiliserez votre nouvelle carte pour accéder aux déchèteries et/ou aux bornes (pour les foyers situés en centre-ville historique de Josselin ou Ploërmel).
- Votre production de déchets sera comptabilisée, cela vous permettra de suivre votre consommation et d'adopter les bons gestes.
- Aucune facturation réelle de Redevance Déchets ne sera appliquée en 2026 : vous recevrez uniquement une simulation de facture et réglerez, pour la dernière fois, la Taxe ou la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

En 2027 : lancement officiel

La Redevance Déchets entrera pleinement en vigueur.

Votre production de déchets sera prise en compte pour la facturation réelle. La première facture Redevance Déchets vous sera envoyée fin 2027.

SERVICE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

02 97 73 20 96 • dechets@ploermelcommunaute.bzh
www.ploermelcommunaute.bzh/dechets in



La déchèterie de Guillac

Adresse : Village de la ville Meno – 02 97 74 22 74
Le contrôle d'accès a été mis en place le 1er juin 2023. Chaque déposant doit présenter sa vignette « Pass déchet ». Il s'agit avant tout de **réguler l'accès aux déchèteries et de connaître les apporteurs.**

Pour plus de renseignements, contacter le service gestion & prévention des déchets au 02 97 73 20 96 ou dechets@ploermelcommunaute.bzh

> POUR RAPPEL :

- Le verre > colonne à verre
- Les textiles > Bornes Relais
- Les sacs poubelles > Bacs d'ordures ménagères
- Le tri sélectif > Bacs jaunes
- Biodéchets > Composteurs

> DÉCHÈTERIE DE GUILLAC (02 97 74 22 74)

Lundi	9H30-11H50	13H30-17H50
Mardi	fermée	13H30-17H50
Mercredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Jeudi	fermée	fermée
Vendredi	9H30-11H50	13H30-17H50
Samedi	9H30-11H50	13H30-17H50

Le Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a arrêté son nouveau SCoT !

Après près de deux ans de travail, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne a été arrêté lors du comité syndical du 12 novembre 2025.

Un SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Le SCoT est le projet d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne pour les 15 prochaines années, soit jusqu'en 2040. Il fixe les grandes orientations sur différentes thématiques qui touchent le quotidien de chacun : logements, activités économiques, commerces, mobilités, environnement, tourisme agriculture... Ces grandes orientations seront ensuite reprises dans les documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme et Carte Communale) ainsi que dans les politiques publiques des deux communautés de communes : Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté.

Comment prendre connaissance du SCoT ?

Les pièces du SCoT sont disponibles sur le site internet du Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne. Vous pouvez y accéder, soit en scannant le QR code présent ci-dessous, ou via cette adresse : <https://www.pays-ploermel.fr/les-missions-du-petr/urbanisme>

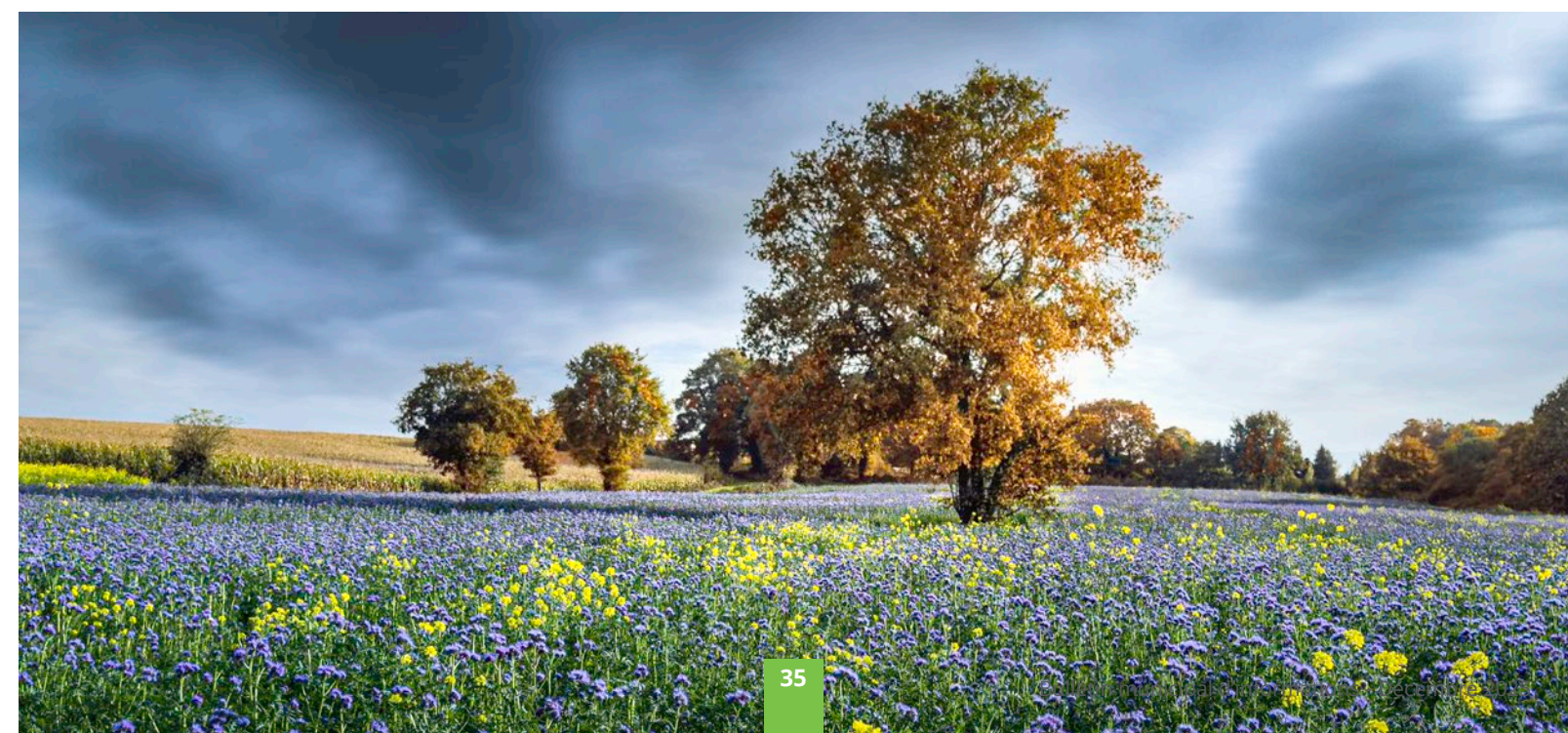
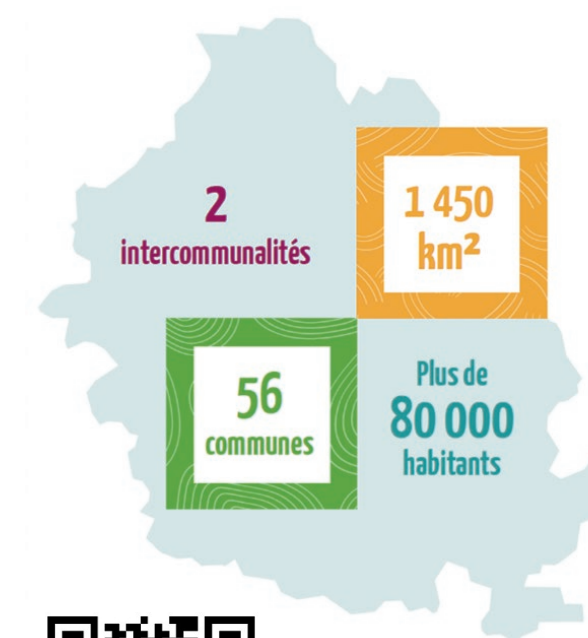
Afin de recueillir l'avis des habitants, une enquête publique sera réalisée lors du premier semestre 2026. Lors de cette procédure, vous pourrez donner votre avis sur le SCoT et consulter l'ensemble des pièces qui seront disponibles soit en ligne ou à votre disposition dans des lieux physiques. Une campagne de communication sera réalisée afin de vous avertir des dates de l'enquête publique.

Nous comptons sur votre participation !



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne





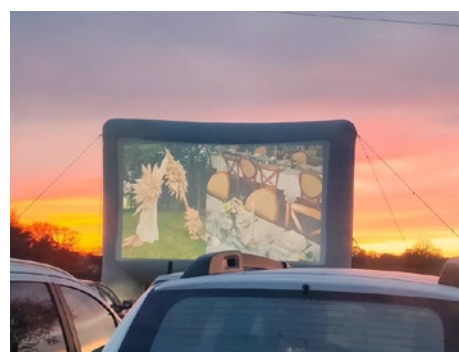
Ô Bon Kru - Comité des fêtes de Cruguel

Le 30 novembre 2024, de nombreux marcheurs se sont retrouvés pour la randonnée sur le circuit des Picouras. Le parcours était jalonné de superbes tracteurs illuminés. À leur arrivée, les participants ont voté pour leur tracteur préféré, et le célèbre **“tracteur en or”** a été remis au cours de la soirée. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à la décoration des engins !

La soirée s’est poursuivie avec le repas **« Noël au Balkon »**, qui a rassemblé plus de 200 convives à la salle de Cruguel. À la veille du mois de décembre, l’ambiance était résolument estivale : un vrai Noël au soleil ! Durant l’été, le comité des fêtes a également organisé une **soirée concerts** sur le parking de la salle polyvalente. Les talents locaux ont ouvert la scène avant que **Sacha Paol** ne fasse vibrer le public avec sa guitare. Le groupe **OVIDI** a ensuite pris le relais, enflammant la soirée malgré la pluie, qui n’a découragé ni les musiciens ni les spectateurs. Marc Animation a permis à tous de continuer de danser jusqu’au bout de la nuit !

Enfin, le **29 novembre**, place au **cinéma** ! Après avoir proposé un drive-in, le comité des fêtes a mis les petits plats dans les grands avec un repas digne des plus grandes soirées de Cannes. Les convives, sur leur **“29”** (ou leur **“31”** !), ont joué le jeu pour une soirée pleine d’élégance et de bonne humeur.

Toute l’équipe du comité des fêtes vous souhaite de **joyeuses fêtes de fin d’année**, toujours dans la bonne humeur, et vous donne **rendez-vous en 2026 pour de nouvelles aventures festives** !



Le Cruguel Pétanque Club

Pour la saison 2025 le Club comprend 21 licenciés et 11 cartes loisirs.

Le calendrier de la saison 2025 a été riche en événements sportifs et festifs :

Nous avons participé à la Coupe de France en rencontrant le Club de Pontivy que nous avons retrouvé en Coupe du Morbihan. Nous avons aussi participé à la Coupe des aînés et

au championnat seniors.

Les Licenciés ont participé à plus 50 concours et rassemblement organisés par les clubs voisins.

Le vendredi 13 juin, par une après-midi ensoleillée, nous avons accueilli les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l’école pour une initiation à la pétanque. Ils étaient très contents des exercices que nous leur avons préparés. Pour clôturer, un goûter leur a été offert par le Club. Nous sommes prêts à renouveler cette animation au printemps.

L’Inter-Association du samedi 21 juin a été un beau succès sportif et de convivialité par une journée ensoleillée.

Le Club est toujours prêt à accueillir de nouveaux adhérents nous vous invitons à nous rejoindre afin de découvrir une activité de plein air et de vous initier à la pétanque. Nous recherchons plus particulièrement des féminines et des seniors afin de participer aux coupes de France et du Morbihan ou il faut impérativement une féminine.

Les entraînements ont lieu le mercredi, vendredi et samedi après-midi à partir de 14 heures sur le terrain de Pétanque, rue du Stade.



I.M.A.C. 2025 l'année du déménagement

L'année 2025, a été pour l'Association I.M.A.C. une année de travaux et de déménagement.

L'association a été transférée dans un nouveau local, mis à disposition par la commune, situé derrière l'atelier communal.

L'aménagement intérieur, a été réalisé par une équipe de bénévoles, tous membres de diverses associations. Ils ont consacré de nombreuses journées pour installer les étagères et divers supports.

Le 28 février nous étions une vingtaine pour le déménagement de la vaisselle, des tables et des bancs.

Nous pouvons maintenant vous accueillir dans un local fonctionnel et accueillant.

Nous louons toujours aux associations et aux particuliers. La réservation doit être effectuée 15 jours avant la date de la manifestation, pour une meilleure organisation et préparation des commandes.

Contact : Bernard GUILLAUME au 06 73 83 86 02 ou par

Mail : guillaume.bernard928@orange.fr



Le club des ajoncs d'or

Malgré un bureau restreint, le Club des Ajoncs d'Or a pu organiser quelques activités, à savoir :

- Tous les premiers mercredis du mois, un après midi : belote, goûter..... où nous étions peu nombreux
- 2 lotos (un en mars, un en avril)
- 3 repas : un à Bignan, un à Josselin (Rive gauche), et un autre en décembre au Lion d'Or de Plumelec.
- Un voyage : une journée RIA D'ETEL en bateau – Découverte de CARNAC en petit train et LA TRINITE SUR MER

Lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le mercredi 07 janvier 2026, seront actées les démissions du président et de la trésorière. C'est pourquoi, afin que le club ne s'arrête, nous aimerions que des jeunes retraités prennent leur place.

Le Cyclo-cross de CRUGUEL

Le cyclo cross de Cruguel, un esprit festif et sportif au cœur de la commune

Chaque année Cruguel devient le théâtre d'un événement sportif très attendu et qui attire des coureurs de tous âges (des écoles de cyclisme jusqu'au sénior) et constitue un moment fort de convivialité.

Cet événement ne serait pas possible sans l'implication de nombreux bénévoles pour la préparation, le tracé, la sécurité du circuit, la restauration ... tous jouent un rôle essentiel à la réussite de cette journée.

L'Association du cyclo cross de Cruguel remet chaque année un don au RPI de Cruguel-Lizio, permettant aux enfants de nos écoles de bénéficier de cours de musique

Grace à la collaboration de la mairie, des bénévoles, des partenaires locaux et des institutions cyclistes (UCPJ, Comité de Bretagne, ...), Cruguel peut continuer à accueillir des compétitions de haut niveau.



Cyclisme – Le grand Grand Prix de la petite butte

Etudiant en Staps (Sciences et techniques des activités physiques et sportives), Adrien Trégaro s'est lancé dans l'organisation d'une course de vélo à Cruguel (Morbihan). L'épreuve s'est déroulée le samedi 5 avril 2025.

Pour la première édition du grand prix de la Butte, 3 courses ont été organisées, dont 1 pour les enfants inscrits en école de cyclisme.

Le circuit de 4,92 km a emprunté les voies communales de CRUGUEL, très vallonnées avec des dénivelés. L'arrivée est très intéressante avec 700 m en montée et des pourcentages jusqu'à 13 %.



Association de Sauvegarde de la Chapelle Saint Yves

18 mai 2025 : Pardon de Saint-Yves

Après la procession suivie de la messe en la chapelle, le repas a attiré 200 convives.

Grace aux membres de l'Association et aux bénévoles qui se joignent à nous pour l'occasion, nous avons encore réussi à proposer un menu de qualité à un prix défiant toute concurrence.

Nous remercions particulièrement Dany, fidèle à Cruguel depuis le début de l'histoire de ce repas. Quant à Gilbert, qui avait décidé cette année de se retirer de la préparation de la soupe, il a pu enfin s'asseoir à table avec sa famille : un très grand merci pour ces 38 années passées en cuisine.

Merci aux personnes qui ouvrent régulièrement la chapelle.

Remplacement de la statue du Sacré Cœur :

Après mûre réflexion, une statue du Sacré Cœur a été achetée en Italie pour un coût de 2667 €.

Elle devrait être installée prochainement sur le socle resté vide depuis le vol de la statue d'origine en 2017. Vous serez informé de la date de sa bénédiction.

Nous remercions chaleureusement les donateurs qui ont participé à la souscription (montant récolté : **2370,00 €**)

Date à retenir : le prochain pardon de Saint-Yves aura lieu le dimanche 24 mai 2026

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux membres pour faire vivre et perdurer notre association alors n'hésitez pas à nous rejoindre !



ASC

Notre saison 2024/2025 marquera la fin de plus de 15 années en ligue, l'ASC retrouvera la D1, et ce malgré la débauche d'énergie de l'ensemble des joueurs et dirigeants. L'équipe 2 a rapidement validé son maintien en D2 quant à l'équipe 3 elle a finie honorablement au milieu de tableau. 2025 c'est aussi la création de notre équipe féminine avec laquelle nous avons vécu une année historique car dès la première année nous atteignons le niveau supérieur avec seulement deux défaites durant l'année.

N'ayant pas pu faire les 50 ans du club à cause du COVID nous nous sommes retrouvés très nombreux le 8 juin, ce moment permet de se rappeler des périples que chacun a pu vivre au sein du club. Lors de cette journée le club a planté l'arbre du souvenir pour ne jamais oublier les personnes ayant œuvrées pour le club.

L'ASC c'est aussi des actions solidaires avec le match des féminines pour octobre rose ou les licenciés du club travaillent pour obtenir le maximum de fond pour l'association « la josselinaise » qui lutte contre le cancer du sein

Nous continuons de travailler avec nos amis Guégonnais pour le foot animation et les équipes jeunes quant à elles font parties du groupement du Pays de Josselin

Les Présidents et membres de l'ASC profitent de cet article pour remercier l'ensemble des supporters, des partenaires et de la municipalité pour les moyens mis en place et leur souhaitent le meilleur pour l'année 2026



Ecole primaire Suzanne Bourquin

L'école est à nouveau organisée sur deux sites en attendant la rentrée 2026 et l'ouverture de l'école neuve.

Les élèves de l'école sont répartis dans 12 classes. Ils bénéficient ainsi de bonnes conditions de travail avec des groupes de maximum 20 élèves. Les GS, CP et CE1 sont en classes dédoublées. Ces dispositifs permettent de favoriser les apprentissages.

Au premier semestre 2025, les élèves ont bénéficié de différentes sorties afin d'acquérir de nouvelles connaissances et d'apprendre autrement : les jardins de Brocéliande pour les élèves de maternelle, une randonnée camping avec une nuit sous tente pour les CP/CE1 et une journée à Poul Fetan pour les CE2.

Les CM1/CM2 ont découvert le milieu urbain en allant visiter la capitale Bretonne et le musée des Beaux-arts de Rennes. Riches de ces nouvelles expériences, les élèves ont exploité ces découvertes dans différents domaines au retour en classe.

Certaines classes ont contribué à l'émission de radio Pause cartable sur timbre FM en réalisant des enregistrements.

De nombreuses activités intergénérationnelles se sont déroulées : lecture, chants, concours de cuisine, jardin partagé. Pour finir l'année scolaire en beauté, les olympiades intergénérationnelles ont eu lieu sur le stade de Josselin. Les sourires étaient au rendez-vous !

Le 13 juin, la première pierre de l'école a été posée en présence de l'Inspecteur d'académie.

Coordonnées de l'école

École maternelle :

12, rue des saulniers à Josselin

École élémentaire :

21, rue saint Jacques à Josselin

Téléphone : 02 30 19 01 21

Mail : ec.0560293p@ac-rennes.fr

Sites internet pour découvrir
tous les projets mis en place au
quotidien dans les classes

<https://ecolepubliqjosselin.toutemonecole.fr/>

Depuis, les bâtiments sont sortis de terre. Quel bonheur pour les élèves de maternelle de pouvoir surveiller le bon déroulement du chantier de leur future école depuis leur classe.

L'année scolaire 2025/2026 sera rythmée par de nombreux projets culturels, sportifs, intergénérationnels et en lien avec le développement durable.

Les CM2 ont eu une rentrée sportive avec des séances de canoé-Kayak sur le canal. Les CP et les CE2 ont découvert l'acrogym, les CP/CE1 la pétanque et les GS l'escrime.

Plusieurs classes font régulièrement tomber les murs pour faire école dehors afin de découvrir la nature qui les entoure et apprendre autrement. Cette pratique permet aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de leur environnement.

Les classes de maternelle ont débuté les activités musique avec Lou Chargois, intervenante d'Eveil à la musique. Les élèves vont développer leur écoute, acquérir un répertoire de chants et de comptines et découvrir divers instruments.

Une chorale CM2/6ème a débuté en septembre.



Chaque semaine, les élèves de CM2 vont au collège pour apprendre à maîtriser leur voix, à interpréter un répertoire, à tenir sa partie dans un collectif.

Toutes les classes ont participé à La Grande Lessive : une installation de réalisations artistiques diverses conçues à partir d'une même invitation : « nuit et jour, réfléchir les lumières » qui permet de promouvoir les pratiques artistiques.

L'école souhaite créer une aire terrestre éducative. C'est un projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de préservation de l'environnement.

Des projets inter-degré sont également en construction. Cela permet de découvrir le collège et facilite la liaison CM2/6ème.

Des sorties et des séjours seront également organisés. Pour le moment, les destinations sont tenues secrètes !



Le syndicat scolaire

Ecole élémentaire Suzanne BOURQUIN, les travaux de construction se poursuivent.

Les travaux de construction de la nouvelle partie élémentaire et de l'accueil périscolaire de l'école Suzanne BOURQUIN qui ont débuté fin 2024 par la démolition de l'ancien bâtiment, se poursuivent dans les délais prévus.

Le montage de la charpente et des murs ossature bois est maintenant achevé. Les menuiseries extérieures ont été posées et la couverture sera terminée fin novembre 2025.

Les travaux doivent s'achever à la fin du mois de juin 2026. Les écoliers devraient donc profiter de leur nouvelle école dès la rentrée de septembre 2026.

Ce projet d'un coût total de 3 430 360 € H.T est subventionné par le Département, la Région, l'Etat au titre de la DETR et du Fonds Vert et par la CAF pour la partie accueil périscolaire. Le montant total des subventions obtenues s'élève à 712 624 €.

Le futur bâtiment comprendra 9 salles de classes, 4 ateliers partagés, une partie accueil périscolaire, une bibliothèque et un pôle administratif comprenant un bureau de direction, un bureau polyvalent et une salle enseignants.

Ce nouveau bâtiment a été pensé pour être exemplaire au niveau environnemental et va au-delà des normes imposées par la RE 2020. Il est conçu avec des éléments biosourcés (mur ossature bois, plafonds en fibre de bois, isolation en laine de bois), comprendra des panneaux photovoltaïques dont l'électricité produite sera auto consommée et disposera d'une cour végétalisée.



Le RPI Cruguel Lizio

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) Cruguel Lizio a été créé en Septembre 2019. Il accueille environ 75 élèves répartis sur 2 sites :

- A Cruguel les PS/MS (Réjane GUILLO) et les CM1/CM2 (Laëtitia PICARD)
- A Lizio les GS/CE2 (Carole GIQUEL) et les CP/CE1 (Françoise TOUZÉ et Lorine JOSSET)

Tout au long de l'année, les écoliers bénéficient de différentes animations et sorties et se retrouvent lors de journées RPI, soit à Cruguel, soit à Lizio.

Cette année, les enfants du CE1 au CM2 partiront en classe de neige à Superbagères en janvier 2026.

Voici en images quelques photos des animations ou sorties des enfants. Un grand MERCI à l'association des parents d'élèves, l'APEL, qui finance une grande partie de ces activités et à tous les bénévoles, parents ou non qui soutiennent nos associations.

Merci également à Ploërmel Communauté qui finance des activités sportives et culturelles à destination des enfants scolarisés à Cruguel et aux municipalités de Cruguel et Lizio pour leur aide et leur soutien tout au long de l'année.



On fête les rois à la cantine et à l'école



On fête les rois à la cantine et à l'école



Cours de piscine pour les GS/CP/CE1/CE2 à Malestroît



Animation du blé au pain avec Gaétan Bourdon



Sortie scolaire à Suscinio pour les PS/MS



Séances de motricité avec 1 intervenant de l'UGSEL



Séjour au Puy du Fou pour les enfants de la GS au CM2

La kermesse du RPI à Lizio le 22 juin 2024



Balade contée à Lizio



Matinée sciences pour les maternelles en juin



Rentrée septembre 2025



Ramassage de pommes à Lizio



Matinée RPI à Cruguel avec l'organisation d'un grand jeu coopératif « Bouge avec tes Régions »



Course de solidarité avec les écoles du réseau de Josselin au Bois d'Amour à Josselin le vendredi 17 octobre au profit de l'association « Roc Loisirs »



Les dates importantes à retenir :

- Portes ouvertes : le vendredi 13 mars 2026 de 17h à 19h
- Vendredi 20 mars 2026 : carnaval des enfants du RPI à Lizio
- 11 avril 2026 : repas des écoles à Cruguel
- 13 juin 2026 : kermesse des enfants à Lizio

Pour toute demande d'information, vous pouvez contacter la directrice du RPI, M^{me} Guillo Réjane au 02 97 73 00 63 ou par mail : eco56.stema.cruguel@e-c.bzh
Blog du RPI : rpicrugueletlizio.toutemonecole.com

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2026

Mercredi 7 Janvier	AG du club des Ajoncs d'or
Vendredi 9 Janvier	Cérémonie des Voeux
Samedi 24 Janvier	Repas ASC
Samedi 7 Février	Repas licenciés CPC AG Cyclo Cross
Vendredi 13 Février	AG IMAC
Vendredi 6 Mars	Concours de Belote ASC
Samedi 28 Mars	Repas à emporter ACCA (Chasse)
Dimanche 29 mars	Palement des terres ACCA (Chasse)
Dimanche 5 avril	Palement des terres ACCA (Chasse)
Vendredi 10 avril	AG asso St Yves
Samedi 11 Avril	Poulet Frites APEL
Dimanche 24 Mai	Pardon de St Yves
Vendredi 5 juin	AG Ass Sportive Cruguel
samedi 20 juin	concours pétanque
Dimanche 28 juin	AG ACCA (chasse)
samedi 11 dim 12 juillet	Ball trap (Asso Com Chasse Agréée)
Samedi 25 Juillet	Animation O Bon Kru +commune
samedi 3 octobre	Repas foot avec animation
Samedi 17 Octobre	Repas à emporter ACCA (chasse)
samedi 7 novembre	répas école à emporter (à confirmer)
Mercredi 11 Novembre	Commémoration + repas du CCAS
Samedi 14 Novembre	AG CPC (Pétanque)
Samedi 28 Novembre	animation , repas Ô Bon Kru



Les classes 70 ans



Les classes 22 novembre 2025



Crédit photo : Jean Yves de Chateaufieux



Aménagement crée lors de la matinée citoyenne



Matinée citoyenne - 25 octobre 2025